

## Vos démarches administratives en ligne en toute simplicité

**Vous êtes déjà venu ou prévoyez de venir à l'hôpital ?  
Vous pouvez désormais effectuer vos démarches en ligne !**

Sur **digihosp patient**,  
vous pouvez :

- transmettre votre carte vitale  
et votre carte de mutuelle ;
- mettre à jour vos coordonnées  
(téléphone, mail, adresse).

**Gagnez en sérénité :**

- On vous répond par mail pour  
le suivi de votre dossier.
- Tout est prêt pour le jour J ;  
vous pourrez vous rendre  
directement en consultation.



# Pour accéder à digihosp patient

The screenshot shows the digihosp patient portal interface. At the top left, the logo 'digihosp PATIENT' is displayed with the tagline 'Une solution développée par le Mipih'. The user is logged in as 'CHIAP'. The main content area includes a 'Bonjour' greeting, a login section with an email field and a 'Se connecter' button, and a notification section with two messages: one with a green checkmark indicating personal data transmission and another with a yellow warning icon indicating missing mandatory documents. Below the notifications are five action buttons: 'Modifier mes informations', 'Gérer mes documents', 'Mes liens', 'Gérer mes venues', and 'Mon compte'. The footer contains the text 'Portail de service digihosp', 'Simplifiez votre quotidien au sein de votre établissement de santé', and the Mipih logo with the version number 'Version : 22.2.7'.

## Scannez le QR Code



Ou renseignez l'adresse :  
<https://patient.digihosp.fr/>

